



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 juin 1998**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 18 Juin 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 30 Juin 1998

**Adhésion de la Ville de Niort à l'Association Entreprises, Territoires et  
Développement**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Michel GENDREAU donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.  
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

**Excusés :**

*Adjoints :*

M. Jean-Robert BEJUGE

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA

Madame Françoise GAILLARD, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

A l'approche de la signature des prochains Contrats de Plan, de la mise en oeuvre des nouveaux schémas d'aménagement du territoire et de la réforme des fonds structurels européens, notre collectivité se doit d'être informée et étroitement associée aux différentes instances de concertation des acteurs locaux qui préparent ces grands projets et réformes.

La Ville de Niort était, il y a quelques années, adhérente au CRIDEL. Cette association s'est transformée. Elle est devenue l'Association Entreprises, Territoires et Développement. Celle-ci est proche de la DATAR et est composée d'adhérents représentant la diversité des acteurs territoriaux. Elle contribue à la mise en oeuvre de la politique d'aménagement du territoire et se situe au coeur des problématiques liées aux politiques de développement local. Elle offre à ses adhérents des services correspondant à nos attentes dans les domaines cités plus haut par l'intermédiaire de différents supports d'information et d'échange (La Lettre du développement local, journées d'information, séminaires ...).

C'est pourquoi, il me paraît important que nous adhérions à cette association au sein du collège qui regroupe les collectivités territoriales, les réseaux et associations d'appui au développement local.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter l'adhésion de la Ville de Niort à l'Association Entreprises, Territoires et Développement
- autoriser le Maire à signer cette adhésion et à en verser le montant soit 10 000 F pour 1998,
- désigner Monsieur le Maire comme représentant de la Ville de Niort au sein de l'Assemblée Générale de l'association.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjointe Déléguée

Françoise GAILLARD